

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 -
- COMPTE RENDU -**

PRESENTS :

Rodrigue DESMET – Antonio DA SILVA – Chantal NYS – Patrick BOSSUT – Thérèse-Marie COUVREUR – Michel PETILLON – Annick CASTELEIN – Thibault TELLIER(*) – Anne THOREZ – Peggy ROBERT – Claudine ZAHM – Réjane CASTEL – Rose-Marie BUCHET – Dany DELBECQUE – Colette DEBEUF – Claudie RIUS – Jean-Valéry MONVOISIN (*) – Thierry MITTENAERE – Xavier DUQUESNE – Mustapha GUIROUS – Franck GILME – Fernando ROCHA – Jonathan GLIBERT – Patrick VANDAMME – Eric ZAJDA

(*) pour les points allant de 1.13 à 1.19

PROCURATIONS :

Thibault TELLIER donne procuration à Peggy ROBERT pour les points allant de 1.01 à 1.12
 Laurent WINDELS donne procuration à Michel PETILLON
 Jean-Valéry MONVOISIN donne procuration à Rose-Marie BUCHET pour les points allant de 1.01 à 1.12
 Vincent LEDOUX donne procuration à Rodrigue DESMET
 Natalie CARDON donne procuration à Claudie RIUS
 Alexandra COUSTY donne procuration à Annick CASTELEIN
 Jaquelina FONSECA donne procuration à Antonio DA SILVA
 Louis COSYN donne procuration à Anne THOREZ
 Jean-Luc WABANT donne procuration à Patrick VANDAMME

ABSENT : NEANT

SECRETAIRE :

Jonathan GLIBERT

Présentation de l'éphéméride

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2018

1.01- CONSEIL MUNICIPAL – ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES – COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE – CONFERENCE INTERCOMMUNALE – DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT MUNICIPAL ISSU DE LA LISTE ACTION RONCQUOISE CITOYENNE

Délibération reportée

1.02- PERSONNEL MUNICIPAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.03- PERSONNEL MUNICIPAL – MISE EN ŒUVRE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – AJUSTEMENT

Après débat a été adoptée la délibération sur la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.04- PERSONNEL MUNICIPAL – REGIME INDEMNITAIRE – PRIME DE SERVICE ET DE RENDEMENT – INDEMNITE SPECIFIQUE DE SERVICE – AJUSTEMENT

Après débat a été adoptée la délibération sur les régimes indemnitaires des personnels municipaux. La PSR et l'ISS feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants ou les coefficients seront revalorisés pour les personnels de l'Etat.

PSR (Prime de Service et de Rendement)

FILIERE	GRADE	MONTANT ANNUEL DE REFERENCE*
TECHNIQUE	Ingénieur Hors classe	4 572 €

ISS (Indemnité Spécifique de Service)

GRADE	TAUX DE BASE	COEFFICIENT PAR GRADE	MODULATION DDI	COEFFICIENT MAXI DE MODULATION INDIVIDUELLE	TAUX MENSUEL MAXI EN €
Ingénieur Hors classe	357,22	63	1,20	1 225	2 756,85

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.05- PERSONNEL MUNICIPAL – COMPTE EPARGNE TEMPS – MODIFICATIONS

Après débat a été adoptée la délibération sur les modifications du compte épargne temps (CET) à compter du 1^{er} janvier 2019 : 135 € pour les agents de catégorie A - 90 € pour les agents de catégorie B et 75 € pour les agents de catégorie C.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.06- PERSONNEL MUNICIPAL – LEVEE DE PRESCRIPTION QUADRIENNALE D'UNE CREANCE DE LA CNRACL

Après débat a été adoptée la délibération sur la levée de prescription quadriennale d'une créance de la CNRACL pour un montant de 3.441,99 € (en partie les années 1998 à 1999).

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.07- CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD (CDG 59) – AFFILIATION VOLONTAIRE DE LA REGIE PERSONNALISEE DE L'ABBAYE DE VAUCELLES – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après débat a été adoptée la délibération sur la demande d'affiliation volontaire de la régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles au CDG59.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.08- PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA VILLE DE RONCQ ET LA PAROISSE DU CHRIST RESSUSCITE – MISE EN ŒUVRE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019 JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2020

Après débat a été adoptée la délibération sur la mise en œuvre d'un protocole d'accord avec entre paroisse du Christ Ressuscité et la Ville relativement à l'ouverture des Églises Saint-Roch et Saint-Piat à des actions culturelles. Autorisation a été donnée à M. le Maire à signer la convention et tous les documents s'y rattachant.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.09- DON DE MATERIEL INFORMATIQUE A L'ASSOCIATION POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE SELINKEGNY A PARIS

Après débat a été adoptée la délibération sur le don de matériel informatique à l'association pour l'aide au développement de Sélinkégny à Paris.

DÉSIGNATION	N° SÉRIE	DATE LIVRAISON	TYPE DE MATÉRIEL
HP DC-7700 SFF	SCZC7151GC7	11/06/2007	UNITE CENTRALE
HP DC-7700 SFF	SCZC7151GC8	11/06/2007	UNITE CENTRALE
HP DC-7700 SFF	SCZC7151GCJ	11/06/2007	UNITE CENTRALE
HP DC-7700 SFF	SCZC7151GCM	11/06/2007	UNITE CENTRALE
HP DC-7700 SFF	SCZC7151GCY	11/06/2007	UNITE CENTRALE
HP DC-7900 SFF	CZC91174ZL	2008	UNITE CENTRALE
HP DC-7900 SFF	CZC91174Z4	2008	UNITE CENTRALE
HYUNDIA L50S	L50SSBSM42K 00565	01/02/2004	ECRAN
HYUNDIA L50S	L50SSBSM42K 00576	01/02/2004	ECRAN
HYUNDIA L50S	L50SSBSM42K 00735	01/02/2004	ECRAN
NEC 700P	107 035 673 183	01/03/2008	ECRAN
NEC 700P	113 813 483 189	01/03/2008	ECRAN
HP COMPAQ 6720 s	CNU74739GK	2008	PORTABLE
HP COMPAQ 6720 s	CNU74739FQ	2008	PORTABLE
HP COMPAQ 6720 s	CNU74739B3	2008	PORTABLE
HP COMPAQ 6720 s	CNU747394J	2008	PORTABLE

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.10- BILAN DES OPERATIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA COMMUNE EN 2018

Présentation du bilan des opérations immobilières effectuées en 2018 :

ACQUISITIONS MUNICIPALES				
Désignation du bien	Cédant	Montant	Date de l'acte	Objectif
Néant				
CESSIONS MUNICIPALES				
Désignation du bien	Acquéreur	Montant	Date de l'acte	Objectif
301 rue de Lille (site ACTIVAL) Parcelles AL 692 – AL 429 – AN 186 et AN 183	VILOGIA Société anonyme d'H.L.M	819 720,00 €	02/07/2018	Vente d'un bien municipal en vue d'un programme de construction de 223 logements (71 locatifs sociaux, 44 en accession sociale et 108 en accession privée)
1 rue du Pôle Nord Parcelles AL 329 et AL 330	M. Roberto BRIGONE	80 000,00 €	28/09/2018	Vente d'un bien municipal suite à la résiliation d'un contrat de location

1.11- VENTE AUX ENCHERES DE MATERIELS ET MOBILIERS MUNICIPAUX SUR UN SITE DE VENTE EN LIGNE – ANNEE 2018 – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Présentation des biens cédés durant l'année 2018 selon le détail ci-dessous :

N° d'immobilisation	Désignation de l'immobilisation	Valeur d'acquisition	Valeur nette comptable au 31/12/2018	Prix de cession	Moins value	Plus value
1104/01	1 tonne à eau – 1 enrouleur – 1 lance	5 835,70 €	Biens amortis	210,00 €	- €	210,00 €
1120/01	Broyeur de végétaux	35 041,60 €	Bien amorti	7 387,00 €	- €	7 387,00 €
538/01	Tondeuse automotrice	29 724,19 €	Bien amorti	406,00 €	- €	406,00 €
820/01	Pulvérisateur à eau	4 989,71 €	Bien amorti	200,00 €	- €	200,00 €
2014149	Tondeuse à cylindres pour stades	17 880,00 €	7 152,00 €	2 431,00 €	4 721,00 €	- €
503/01	Pulvérisateur pour espaces verts	1 496,18 €	Bien amorti	100,00 €	- €	100,00 €
993/01	Scarificateur pour espaces verts	4 604,60 €	Bien amorti	375,00 €	- €	375,00 €
1781/01	Chariot inox 3 plats	310,96 €	Bien amorti	64,00 €	- €	64,00 €
301/01	Rayonnage roulant inox	937,65 €	Bien amorti	82,00 €	- €	82,00 €
310/01	Armoire porte inox	1 121,51 €	Bien amorti	21,00 €	- €	21,00 €
321/01	3 chariots à plateaux inox	1 242,11 €	Biens amortis	160,00 €	- €	160,00 €
379/01	Four mixte électrique	18 744,34 €	Bien amorti	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
458/01	Four mixte électrique	20 579,53 €	Bien amorti	1 001,00 €	- €	1 001,00 €
496/01	Lave-vaisselle	5 570,15 €	Bien amorti	315,00 €	- €	315,00 €
529/01	Chariot de service inox 3 plateaux	234,42 €	Bien amorti	21,00 €	- €	21,00 €
566/01	12 chariots chauffants inox sur mesure	37 544,83 €	Biens amortis	778,00 €	- €	778,00 €
597/01	Chambre froide positive	5 465,30 €	Bien amorti	105,00 €	- €	105,00 €
623/01	Ouvre-boîtes électriques et mixer robot	1 954,26 €	Biens amortis	70,00 €	- €	70,00 €
824/01	Lave-vaisselle	14 269,48 €	Bien amorti	202,00 €	- €	202,00 €
905/01	Chariot 4 rayonnages	894,61 €	Bien amorti	21,00 €	- €	21,00 €
987/01	Friteuse-sauteuse-marmite	71 718,59 €	Biens amortis	400,00 €	- €	400,00 €
TOTAL		280 159,72 €	7 152,00 €	15 349,00 €	4 721,00 €	12 918,00 €

1.12- FISCALITE LOCALE 2019 – MAINTIEN DES TAUX COMMUNAUX

Après débat a été adoptée la délibération sur le maintien des taux communaux

TAXES	TAUX 2019-
Taxe d'habitation (TH)	32,12 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	31,02 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	52,39 %

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.13- BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2019

Après débat a été adoptée la délibération sur le budget primitif 2019 qui s'équilibre à hauteur de 23 054 000 €. Section de fonctionnement : 16 126 000 € - section d'investissement : 6 928 000 €.

		DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
A - Vote	Crédits proposés au vote	16 126 000,00 €	16 126 000,00 €
B - Reports	Restes à réaliser de l'exercice 2018	- €	- €
	002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €
A + B	TOTAL de la section	16 126 000,00 €	16 126 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
A - Vote	Crédits proposés au vote (y compris le compte 1068)	6 928 000,00 €	6 928 000,00 €
B - Reports	Restes à réaliser de l'exercice 2018	- €	- €
	001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	- €
A + B	TOTAL de la section	6 928 000,00 €	6 928 000,00 €
TOTAL DU BUDGET 2019		23 054 000,00 €	23 054 000,00 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.14- PARTENARIAT MUNICIPAL AVEC DIVERSES ASSOCIATIONS – SUBVENTIONNEMENT 2019 – 2^{EME} ACOMPTE

Après débat a été adoptée la délibération sur le 2^{ème} versement du subventionnement 2019 aux associations.

ASSOCIATIONS VILLE	1 ^{er} ACOMPTE (CM 10/12/2018)	PROPOSITION 2^{EME} ACOMPTE (CM 04/02/2019)	TOTAL DES ACOMPTE
ESR FOOTBALL	10 000 €	5 000 €	15 000 €
	<i>Avance en attente de rencontre</i>		

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.15- PARC DES ÉCURIES ET PARC DE L'HOTEL DE VILLE – DENOMINATIONS – PARC HENRI DESMETTRE ET PARC YVES CROËS

Après débat a été adoptée la délibération sur les nouvelles dénominations des parcs.

- Le parc des Écuries se nommera Parc Henri Desmettre ;
- Le parc de l'Hôtel de Ville se nommera Parc Yves Croës.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.16- REQUALIFICATION DES COUREES – SENTIER DU PELLEGRIN – CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE – FINANCEMENTS

Après débat a été adoptée la délibération sur programme de travaux de requalification du sentier Pellegrin ainsi que la répartition des financements dont le montant total est estimé à 423 135,53 € TTC (352 612,94 € HT). Autorisation a été donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec la MEL.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.17- AMENAGEMENT DU SITE ACTIVAL II – CONCESSION DE DEUX SERVITUDES TREFONCIERES D'ASSAINISSEMENT

Après débat a été adoptée la délibération visant à consentir à l'€ symbolique au profit de Vilogia deux servitudes tréfoncières d'assainissement afin d'assurer le rejet des eaux pluviales de l'opération d'aménagement (les frais d'acte sont à la charge de VILOGIA). Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation du dossier.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.18- METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL) – DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE AU PLU2 (PLAN LOCAL D'URBANISME) – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après débat a été adoptée la délibération sur la modification du zonage UCO 4.2 au PLU2. au niveau de la rue de Lille, face au cimetière du Blanc-Four en UCO 1.1 ou UCO 4.2.x.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.19- DEBAT EN CONSEIL MUNICIPAL SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.) DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) DES COMMUNES DE AUBERS, BOIS GRENIER, FROMELLES, LE MAISNIL ET RADINGHEM-EN-WEPPE

Après débat a été adoptée les délibérations portant sur les orientations générales du P.A.D.D. du P.L.U des communes de AUBERS, BOIS GRENIER, FROMELLES, LE MAISNIL et RADINGHEM-EN-WEPPE.

-DELIBERATION ADOPTEE-

=> Métropole Européenne de Lille (MEL) : rapport annuel eau et assainissement 2017

=> Métropole Européenne de Lille (MEL) : rapport annuel déchets ménagers 2017

=> Métropole Européenne de Lille (MEL) : rapport financier 2017

=> Métropole Européenne de Lille (MEL) : rapport développement durable 2017

Arrêté/Décision du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 10 décembre 2018 : 29

Levée de séance à 20h50
RD/FV/MV/AC – le 5 février 2019